



AL/ALAC/CO/0712/1 TEXTE ORIGINAL: anglais DATE: 28 juillet 2012 STATUT: version finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Correspondance d'ALAC ratifiant la déclaration de l'IPC sur le renouvellement du .com et du Whois détaillé

Introduction

Par le personnel de l'ICANN

La lettre suivante a été envoyée à Steve Metalitz, président de l'IPC, en mettant en copie à Marilyn Cade, présidente du regroupement commercial, suite à la <u>version préliminaire de la lettre tripartite sur le Whois détaillé</u> et le renouvellement du .com.

[Fin de l'introduction]

La version originale de ce document, rédigée en anglais, est disponible à l'adresse _ http://www.atlarge.icann.org/correspondence. En cas de différence d'interprétation entre une version non anglaise de ce document et le texte original, c'est ce dernier qui fait foi.

Correspondance d'ALAC ratifiant la déclaration de l'IPC sur le renouvellement du .com et du Whois détaillé

Cher Steve,

Je vous écris en tant que président d'ALAC concernant votre courriel ci-dessous qui contient une lettre préliminaire tripartite sur le Whois détaillé et le renouvellement du .com.

J'ai transmis la version préliminaire de la lettre à la liste de travail d'ALAC et je leur ai demandé de passer des messages de soutien ou d'opposition sur son contenu. http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002217.html

La liste de discussion a reçu les réponses suivantes :

- http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002218.html
- http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002219.html
- http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002220.html
- http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002222.html
- http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002224.html

contenant la réponse positive de plusieurs personnes y compris mes quatre collègues du comité exécutif de l'ALAC.

J'ai aussi demandé s'il y avait des objections :

http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/2012/002223.html

Aucune objection n'a été reçue.

En absence d'objections, mais en vous rappellent que l'ALAC n'a émis aucun vote en la matière, je suis en mesure de vous manifester qu'il existe un fort soutien à la lettre qui sera envoyée au Conseil, que je cosignerai moi-même, tel qu'elle est à ce jour, au nom de l'ALAC.

Pour référence, ce courriel ainsi que la version préliminaire originale de la lettre que vous m'avez envoyée sont archivés dans : https://community.icann.org/x/mxkQAg

Si vous avez des questions sur tout ce qui a été exprimé ci-dessus, n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement,

Olivier MJ Crépin-Leblond Président d'ALAC